

ROCHEGUDE Bulletin Municipal

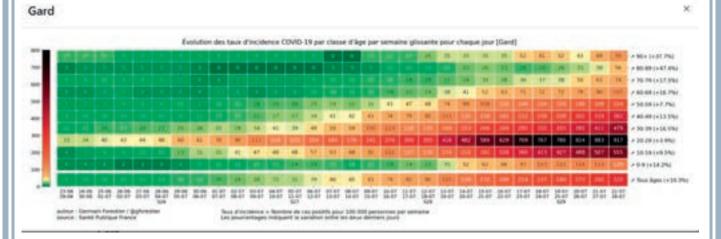


Année 2021



Edito

Encore une année ou l'épidémie du Covid a généré quelques contrariétés. Malgré tout, nous avons pu mener à bien nos travaux et actions locales comme vous pourrez le découvrir dans ce bulletin municipal.



Une grande partie de notre énergie et de notre année fut consacrée aux travaux de rénovation rue du Porche et rue des Combes. Vous trouverez un compte rendu complet de ces travaux plus loin dans ce bulletin. Cependant toute l'année nous avons essayé de vous tenir au courant de la progression de ce chantier et des actions communales à travers divers courriers et emails.

Nous avons également « re » commencé à vivre avec le virus car la tenaille des contraintes s'est un peu desserrée en 2021 nous permettant de « re » vivre « comme avant ». Nous avons pu nous retrouver lors de Rock A Guda, le 14 Juillet, la Fête des Belges, la Castagnade de la Cave Coopérative, la fête de la soupe et plus récemment lors du marché des Lumières. Manifestations qui avaient dues être annulées en 2020.

Parallèlement, de nombreux nouveaux propriétaires sont venus s'installer dans notre commune, une conséquence directe de l'exode urbain constaté partout en France. Au nom du Conseil Municipal et de tous les Rochegudois nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne installation.

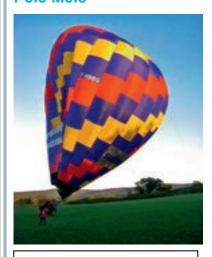
Notre but commun est de faire de Rochegude un village accueillant où il fait bon vivre.

Portez-vous bien et meilleurs vœux à tous pour 2022

Amicalement,

Patrick DUMAS

Pèle Mêle



Tourisme Intérieur Cabane de Chasse Travaux 2021





Chantiers et Travaux de rénovation

Clairement, l'année 2021 aura été marquée principalement par les travaux de rénovation des réseaux



d'eau et d'assainissement des rue des Combes et rue du Porche. Ces travaux, planifiés pendant l'année précédente, n'avaient pu avoir lieu à cause de la crise sanitaire et les divers confinements qui sont intervenus en 2020. Démarrés en Janvier, les plus gros travaux de décaissements et de

passages des différentes canalisations s'étaleront jusqu'au printemps. La dépose de conduites en amiante entrainera des scènes dignes d'un film catastrophe pour garantir la sécurité des ouvriers réalisant ces travaux.

Le chantier s'arrêtera vers le 14 juillet pour reprendre en septembre pour finir les derniers ouvrages et réaliser le surfaçage des rues. Ce chantier de presque 500 000



euros finalise les travaux entrepris par les municipalités précédentes sur le bourg.

Le sous-sol et l'étroitesse de certains passages complexifieront les différentes phases de ce chantier. Une nouvelle cavité par exemple a été découverte en contre-bas de la ferme Roustan.

La réception du chantier est complexe car l'apparition d'humidité sur des pièces en contre-bas de la rue du Porche nécessite des travaux complémentaires pour résoudre ce problème d'infiltration d'eau. La mairie travaille avec les entreprises et le maitre d'œuvre pour trouver une solution pérenne.

Gestion des chats et chiens errants

Suite au partenariat passé avec l'association la Ch'atouille de St Ambroix, la population de chats errants est sous contrôle sur la commune même si nous devons intervenir de temps en temps pour capturer des



nouveaux arrivants. Les élus souhaitent remercier les personnes qui bénévolement contribuent à cette bonne gestion de la population de chats « libres ».

Un petit mot sur les chiens. Quelques réclamations en 2021 ont été déposées en Mairie par des randonneurs, joggeurs et personnel de la Poste qui ont dû renoncer ou s'écarter de leur parcours à cause de chiens errants. Les propriétaires de chiens sont responsables des éventuels dommages causés par leur animal de compagnie. Une procédure d'évaluation comportementale d'un chien a été réalisée par un cabinet vétérinaire en 2021 à la demande de la municipalité suite à une morsure par ce chien.

De même il est fortement conseillé de tenir son chien ou chiens en laisse à l'approche des premières maisons du village. Les touristes, visiteurs peuvent être surpris peut-être apeurés par nos animaux de compagnie qu'ils ne connaissent pas.

Les Elections Régionales et Départementales

Elles se sont tenues le 20 et 27 Juin 2021 dans un contexte particulier. La crise sanitaire du COVID étant toujours présente, les services de la Préfecture ont édicté un certain nombre de règles sanitaires à respecter pour ces scrutins. L'une d'entre elles était très contraignante pour la municipalité de Rochegude. Nous devions respecter un nombre de m2 minimum par personne présente dans les

bureaux de vote. Et oui, rappelez-vous nous avions deux élections en simultané. Rapidement nous avons dû nous rendre à l'évidence : impossible de faire tenir deux bureaux de vote dans les locaux de la mairie, trop exigus ! Mr le Maire a donc demandé en urgence à la Préfecture la possibilité de tenir les opérations de vote sous le barnum installé dans le verger Gillians, au pied du village. L'autorisation fut obtenue. Le 1er tour du scrutin se tiendra donc sous le barnum sans aucun problème.

Régionale 1^{er} Tour : Taux de Participation 56,41% Départementale 1^{er} Tour : Taux de Participation 56,92%

Chassary/Chaulet: 73.27% ----- Bouin/Lebastard 26,73%

Lors du deuxième tour du scrutin, la météo de la journée est annoncée pluvieuse et orageuse Les opérations de vote se dérouleront normalement avec une excellente fréquentation jusqu'à 12h. Les élus avaient organisé un repas champêtre pendant la pause déjeuner pour les assesseurs à côté des bureaux de vote et tout se passait dans la bonne humeur et la cordialité. Vers 13h30, le ciel se couvre



rapidement et les premières pluies arrivent. A 13h50 la tempête se déclare avec des bourrasques impressionnantes de puissance. L'une d'elles s'engouffre sous le barnum et elle balaye tout sur son passage. Isoloirs, tables, chaises sont renversés et bulletins de vote envolés. Les photos prises reflètent la puissance de la rafale. Plus d'électricité, plus de téléphone, plus d'internet. Heureusement, les

élues et les assesseurs présentes ont eu la sagesse et la dextérité de protéger les urnes et le matériel électoral in extremis.

Aucune alerte préventive sur la tempête qui s'annonçait si ce n'est le bruit intense d'un train approchant à vive allure. Après une période de doute, les élus décident de rapatrier les opérations de vote à la mairie. Une petite partie des bulletins et enveloppes des deux élections a été sauvée de la pluie et permettra de continuer le vote. Les premiers votants reviendront uniquement vers 16h. Nos deux



secrétaires de Mairie informées de la situation viendront aider les élus à réaliser le dépouillement dans de bonnes conditions. Solidarité et efficacité seront les maitres mots de la journée.

Régionale 2iéme Tour : Taux de Participation 57,44%

Liste Elue: Carole DELGA 60.38%

Départementale 2iéme Tour : Taux de Participation 56,41%

Liste Elue : Chassary/Chaulet : 73.08% ---- Bouin/Lebastard 26,92%

Eté 2021

La saison touristique a démarré tardivement. Les craintes d'un rebond de la crise sanitaire se faisait encore sentir en Juin 2021. La météo était aussi capricieuse et l'été ne s'installera réellement que début

Juillet. Les touristes, randonneurs, visiteurs d'un jour seront cependant nombreux à visiter le centre bourg. L'affluence au point de baignade du Pont Noyé sera importante les jours de fortes chaleurs avec une conséquence directe sur les volumes de déchets laissés en fin de journée. Nous souhaitons tous des lieux propres pour s'y détendre, pourquoi laissons-nous donc tant de détritus après notre passage!



Comme chaque année nous faisons analyser la qualité de l'eau pendant la saison estivale. Les résultats ont été excellents malgré un faible débit d'eau en fin de saison.

En début d'été, un opérateur privé fait installer un débarcadère pour des canoés en amont du Pont Noyé au lieu-dit « le Tumple » sur des terrains privés. Cette arrivée inopinée génèrera quelques interrogations et frustrations car une chaine condamnant un chemin emprunté par beaucoup de locaux pour se rendre à la rivière sera installée.

Commémoration 8 Mai 2021







Fêtes des Belges 2021





Tempête Election Juin 2021



Tranchée rue du Porche



Cérémonie du 14 Juillet 2021

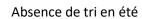




Méchoui – Chasse



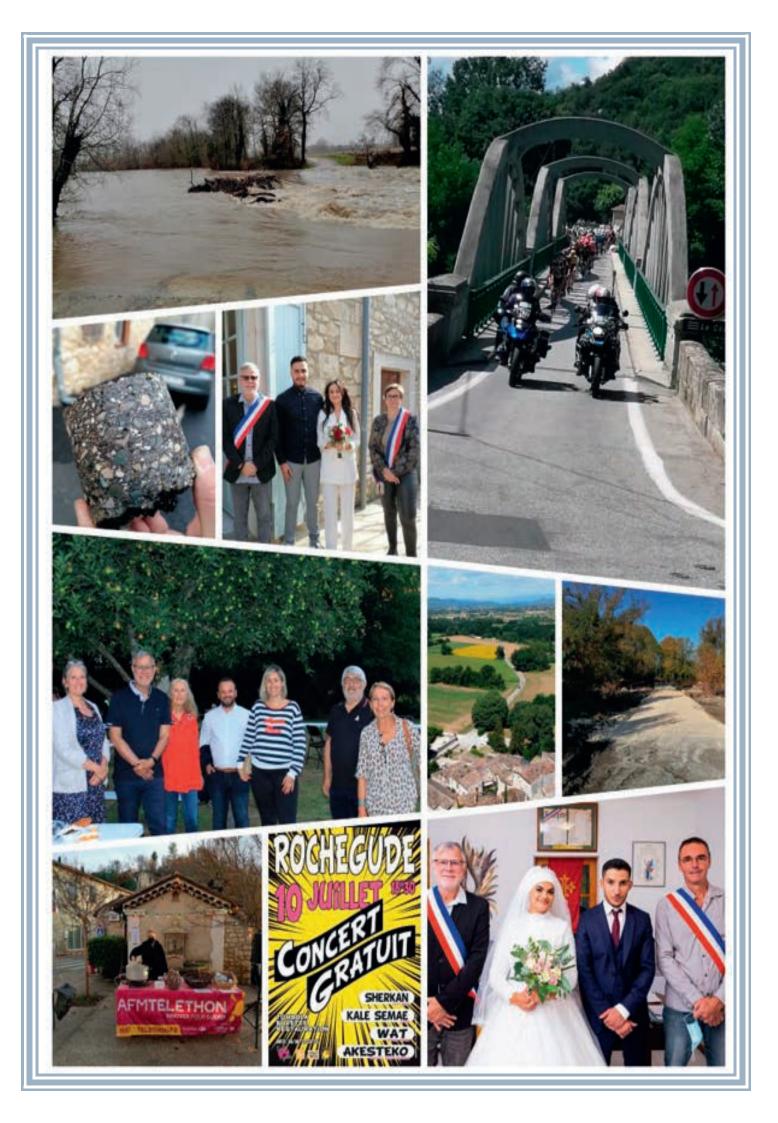
Réunion de chantier 2021

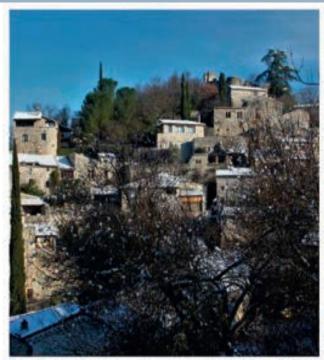






Descente de la Céze des élus Rochegude-Montclus



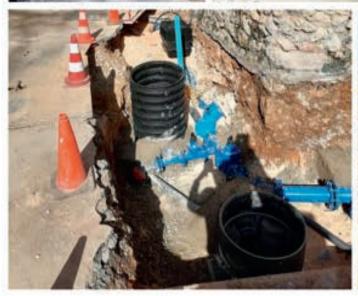














La dénomination des rues



Nous avons pu mener à bien ce projet sur 2021 qui initialement semblait assez facile. Mais qui deviendra complexe lorsqu'il faudra s'assurer que toutes les habitations et les parcelles constructibles soient parfaitement identifiées. Nous avons même dû anticiper certaines donations et partages pour avoir un plan d'adressage cohérent et durable. L'ensemble des adresses aura également une référence GPS ce qui permettra une géolocalisation plus précise pour les services d'urgence et les livreurs.

C'est plus de 300 références qu'il a fallu identifier, répertorier et valider avec les services de la Poste,

des Impôts et des deux adjoints au Maire. Ce travail a conduit à la commande de l'ensemble des nouvelles plaques de rues, chemins et routes ainsi que les numéros associés. La distribution gratuite des numéros démarrée en Novembre s'étalera sur la première partie de 2022. L'ensemble des adresses est dorénavant inclus dans la Base Nationale des adresses. La Mairie devrait vous avoir adressé un certificat d'adressage officialisant votre nouvelle adresse. Les habitants des hameaux peuvent toujours ajouter le nom de celui-ci dans leur adresse (Belbuis, Courlas, Aubarine).

Eglise St Paul

Trop souvent les randonneurs ou visiteurs sont frustrés de voir les portes des églises closes dans nos campagnes. Afin de permettre à ceux-ci de découvrir les beautés et caractéristiques particulières de l'église St Paul de Rochegude, la mairie, Pierre Chante et le groupe Histoire en Ceze Cévennes ont créé deux panneaux explicatifs. Posés sur le mur à côté du parvis de l'église pour les journées Nationales du



Patrimoine en Septembre 2021, les panneaux décrivent les origines de la construction et les évolutions au cours du temps.

Nous sommes sûrs que même certains Rochegudois découvriront quelques informations sur le patrimoine de leur commune. Les premiers commentaires sont très positifs et donc la municipalité réfléchit à installer d'autres panneaux de ce type en plusieurs points de la commune. En particulier un projet similaire pour commémorer les 20 ans de la crue historique de 2002 sera mené début 2022.

Chasse

Le Conseil Municipal sous la mandature de Pierre Chante en 2008 a créé une Régie Communale de chasse suite à certains incidents qui émaillaient les parties de chasse de l'époque. Une deuxième compagnie de chasse dit « association de chasse communale de Rochegude » coexiste avec la régie municipale depuis ce temps-là. Le Conseil Municipal actuel a décidé après avoir considéré deux choses : que les chasseurs de Rochegude sont responsables et que la valeur ajoutée apportée par la



municipalité était faible, une rétrocession des baux de chasse communaux interviendra donc pour une période de 5 ans renouvelable avec des conditions de sécurité et de planning à respecter afin de favoriser un pratique la chasse dans le respect de tous.

Afin de démarrer cette transition, le Conseil Municipal a octroyé en 2021 une subvention de 3000€ pour reconstruire et contribuer à l'achat de matériel pour la nouvelle cabane de chasse dans le bois communaux et elle a également autorisé l'achat de miradors en bois.

L'inauguration de la nouvelle cabane, construite par les chasseurs eux-mêmes, s'est fait en Octobre 2021 par une très belle journée ensoleillée. Cette cabane en bois s'intègre parfaitement dans l'environnement et pourra également servir d'abri aux randonneurs surpris par un orage ou bien désirant se reposer.

Barrage de Sénéchas.

La Céze est certainement l'élément le plus fédérateur de la Communauté de Communes De Cèze Cévennes. Elle serpente et traverse la grande majorité des 22 communes qui la constitue. Elle est paisible, touristique en été et tumultueuse, voir dévastatrice en automne. Mr le Maire en tant que



délégué communautaire ABCéze, a été invité cette année à visiter le barrage de Sénéchas et mieux comprendre son fonctionnement. Construit de 1973 à 1977, il sert à protéger en particulier les villes de Bessèges et de St Ambroix des inondations provoquées par les épisodes cévenols. La crue de 1958 étant la référence. Le barrage fait 120 mètres de long, 62 mètres de hauteur et 15 mètres d'épaisseur. Il retient en moyenne 3 millions de m³ d'eau, et sa retenue maximale est de 15 millions de m³.

Le barrage est principalement un barrage écrêteur de crues. Il doit limiter la crue de la Cèze lors des épisodes cévenols, encore faut-il que la

pluie s'abatte bien en amont du Barrage! Son influence s'étend sur la totalité du cours de la Céze dont la plaine de Rochegude. Cependant les affluents de la Céze que sont la Gagnières, l'Auzonnet et la Claysse contribuent souvent aux crues importantes connues sur Rochegude. Le barrage limitant l'apport principal de la Céze. En 2002, le barrage a bien joué son rôle mais les volumes tombés sur l'ensemble du territoire en aval et amont du barrage étaient exceptionnels. Lors de fortes crues, Il écrête bien le niveau de la crue mais quand la hauteur d'eau stockées atteint les quatre déversoirs (juste sous la route), le barrage devient transparent, les volumes d'eau supplémentaires traversent la retenue sans être stockés. Il faut ici tuer une « légende rurale ». Jamais en temps de crue le barrage « ne lâche » ou n'ouvre les vannes. C'est l'eau qui passe au-dessus des déversoirs qui peut malheureusement augmenter la crue déjà en cours.

Une autre utilisation est apparue au cours du temps. Le soutien d'étiage en été. En particulier les agriculteurs (ASA irrigation de la région de St Jean de Maruejols) ont une convention avec le Département du Gard propriétaire du barrage pour que celui-ci maintienne un niveau garanti de débit pendant la saison estivale. Les vannes principales du barrage se ferment toujours le 1er Mai (date remise en question par beaucoup) pour permettre un remplissage de celui-ci et elles se réouvrent progressivement mi-juillet pour soutenir le débit du cours d'eau pendant l'été et le début de l'automne. Quasiment chaque année des arrêtés de restriction d'usage de l'eau Préfectoraux sont signés ne permettant plus une irrigation sécurisée ni un état quantitatif et qualitatif de la Céze. C'est pour cela que les réflexions ont débuté, tournées vers la possibilité de construire une retenue de substitution d'eau dans la plaine de Rochegude pour stocker de l'eau en période hivernale pour réduire l'impact de l'agriculture sur la ressource en eau en été. Il faut maintenir un niveau minimum pour trois usages : eau potable, agriculture, tourisme.

Budgets et Comptes Administratifs de la commune pour 2020

Compte Administratif 2020 - Budget Communal

La section de fonctionnement fait apparaitre un <u>excédent</u> de clôture de **57 685.54 €** et la section d'investissement fait apparaitre un déficit de clôture de **28 119.63 €**

Budget PREVISIONNEL 2021– Budget principal

Le budget primitif 2021 du Budget principal **est approuvé**. La section de Fonctionnement s'équilibre à 530 000 €. La section Investissement s'équilibre à 280 000 €.

Budget Assainissement 2020

La section de fonctionnement fait apparaitre un <u>excédent</u> de clôture de **826.66** € et la section d'investissement fait apparaitre un déficit de clôture de **21 863.87** €

Budget PREVISIONNEL Assainissement 2021

Le budget primitif 2021 du Budget assainissement **est approuvé** : La section de Fonctionnement s'équilibre à 75 000€ et La section Investissement s'équilibre à 150 000€

Redevance Assainissement 2021

Comme en 2020, l'abonnement par an et par foyer est fixé à 70 € et le m³ d'eau consommée à 1,00 €. La participation pour le raccordement à l'assainissement collectif est fixée à 2 000 €.

Vote des taxes directes locales 2021

Dans le cadre de la suppression progressive de la taxe d'habitation pour les résidences principales, les communes sont compensées par le transfert intégral de la part départementale de foncier bâti.

Les ordures ménagères : un sujet qui fâche

C'est une discussion récurrente entre élus intercommunautaires mais aussi entre élus et citoyens. Clairement les consignes de tri sont de moins en moins respectées. Les containers à poubelles contiennent des cartons, du plastique, du verre avec une conséquence financière importante : **un surcoût** lors de l'apport dans les centres de traitement. Parallèlement pendant la période estivale les écarts s'amplifient de même que les petits dépôts sauvages.

Sur Rochegude, les deux Points d'Apport Volontaire (PAV) vers la station d'épuration et à la cave coopérative sont bien utilisés et relativement bien propres. Cependant, certains préfèrent disposer leurs cannettes et cartons en bas des containers plutôt que de les mettre dans les bacs! Les employés communaux font plusieurs passages par



semaine pour nettoyer ces espaces. Ne nous laissons pas aller et continuons à trier nos déchets. Montrons l'exemple.

Parlons maintenant des déchèteries intercommunales, en 2020 malgré les recettes générées par la revente de matériaux, elles ont un déficit de 951 816€. Oui presque un million d'euro ! Presque la moitié du déficit est générée par la rotation et le traitement des bennes. Donc deux constats. Nos concitoyens utilisent les déchèteries. Les volumes apportés augmentent chaque année et cela nous espérons contribue à moins de dépôts sauvages dans nos forêts ou bords de rivieres. Cependant il faut payer ce service est la fiscalité est la seule ressource disponible. En 2021 les élus communautaires ont maintenu les taxes prélevées. Quid de 2022 ?



Les élus de Rivieres, Tharaux, Potelières, Rochegude ont décidé de contribuer à cet effort de réduction des déficits en achetant en commun un broyeur professionnel de déchet vert pour diminuer les volumes apportés en déchèterie au printemps et à l'automne. Cela devrait aussi diminuer les rotations de véhicules entre les communes et la déchèterie de St Victor de Malcap. La facture gasoil devrait aussi diminuer. Ce broyeur sera exclusivement utilisé par les employés communaux pour les besoins des communes après avoir été formé aux consignes de sécurité. Nous envisageons cependant que le broyat résultant puisse être donné aux habitants pour le paillage des jardins ou bordures fleuries. Nous vous informerons début 2022 de la procédure à suivre

pour obtenir ce compost naturel gracieusement.

Changement climatique

Rochegude et les villages aux alentours font face dès aujourd'hui à un nouveau défi : celui du changement climatique. Situé sur la ligne de partage des eaux Méditerranée-Atlantique, le territoire présente un climat contrasté qui a déjà significativement évolué. Ces 60 dernières années, les températures ont nettement augmenté avec, par exemple, au Mont Aigoual, une température moyenne annuelle de l'ordre de +2 °C par rapport à la période 1961-1990! Les précipitations montrent quant à elles une tendance à la baisse, particulièrement en hiver et en été. Nous le savons tous et le constatons à chaque saison, le climat dans nos territoires évolue. Ces tendances devraient très vraisemblablement s'accroître dans les prochaines décennies.

Il suffit de regarder le débit de la Cèze en été comme en hiver et il n'est pas rare de constater des niveaux de basses eaux inquiétants ou bien l'éclosion des fleurs des vergers plus tôt en saison.

Malgré les épisodes cévenols qui sont accompagnés de pluies très intenses susceptibles d'apporter des hauteurs de pluie supérieures à 250 mm en quelques heures, ce qui provoque des crues violentes et des inondations parfois catastrophiques comme en 2002, des coulées de boue, des glissements de terrain... Ces apports pluviométriques n'empêchent pas des périodes de sécheresse au cœur de l'été accentuées par une chaleur parfois accablante sur les terrains les plus exposés au soleil.

Mais revenons à l'eau. L'eau est essentielle pour trois usages principaux : l'eau potable, l'agriculture et le tourisme. Elle doit être préservée et protégée et donc nos usages doivent être réfléchis. La Communauté de communes De Cèze Cévennes a débuté une réflexion sur son Plan Alimentaire Territorial qui intègre pleinement la gestion de l'eau sur notre territoire en particulier. En plein été, il est de plus en plus fréquent de voir des segments entiers de la Cèze à sec (déjà abordé dans un bulletin communal de 2011).

Les travaux conséquents réalisés sur nos canalisations d'eau potable depuis des années nous permettent de limiter les fuites et donc d'avoir des rendements de

distribution excellents qui sont reconnus par les différentes agences gouvernementales. L'eau puisée est distribuée, elle n'est pas gaspillée.

C'est le même constat pour le tourisme. Que deviendrait l'attractivité de notre territoire, commune si la chaleur de l'été devenait insupportable avec peu d'endroits pour se rafraichir, pour aller se baigner.

Cette prise de conscience n'est également pas nouvelle chez nos agriculteurs. Ils sont les premiers à devoir composer avec la nature et la météo. Ils adaptent constamment leurs cultures et leur mode de production aux nouvelles contraintes. Ce fait n'est souvent pas connu mais 60% des cultures sur le territoire sont déjà en goutte à goutte pour limiter les pertes en eau. Cependant il faudra composer avec cette raréfaction de l'eau et un projet de réservoir de substitution d'eau est cours de développement. Celui-ci devrait permettre de limiter les captages dans la Cèze en période estivale. Il serait rempli en période hivernale.

Ce changement climatique a une autre conséquence : les craintes des feux de forêts. Pour préserver les massifs forestiers et les habitations limitrophes de la forêt, la commune s'est engagée dans un vaste programme de remise à niveau des pistes forestières (DFCI) et des citernes enterrées. Plusieurs centaines de milliers d'euro seront investis sur 2 ans (2022-2024) pour restaurer ces pistes qui représentent plusieurs kilomètres de sentiers ouverts à tous. Cependant les riverains des bois et forêts devront eux aussi participer à cet effort. Le débroussaillement autour de votre maison est une obligation légale régie par un arrêté préfectoral que vous pouvez consulter à la mairie ou sur le site internet de la DDTM du Gard. Le non-respect de l'obligation de débroussaillement peut, sans préjuger des poursuites pénales encourues, engager votre responsabilité en matière de réparation des dommages.

« La fin du pétrole n'est pas la fin du monde mais l'eau, oui », Michel Serres.

Schéma Directeur d'assainissement

Les directives préfectorales imposent aux communes de disposer d'un schéma directeur de l'eau et de

l'assainissement. Celui de l'eau est réalisé par le syndicat de l'eau auquel nous appartenons le Sivom Cèze Auzonnet. Celui de l'assainissement a été réalisé et approuvé par le Conseil Municipal de Rochegude en 2021 après une Enquête Publique favorable. Les conclusions de ces divers documents imposent un certain nombre de prescriptions et contraintes et en particulier d'anticiper l'avenir.

Un point délicat est apparu sur le hameau de Belbuis qui pourrait à terme migrer vers un assainissement collectif. Ce type de dispositif nécessiterait donc l'installation d'un système d'épuration collectif proche du hameau. Cette perspective a généré beaucoup de débats, d'invectives superflues et a nécessité une enquête publique pour permettre de trouver une solution à l'amiable avec toutes les parties (Mairie, propriétaires riverains, SAFER).



Ce dossier devrait être néanmoins finalisé en 2022 mais il a démontré une nouvelle fois la complexité des procédures administratives Françaises et surtout les nuisances des mauvaises informations liées à une méconnaissance des dossiers par certains. Les municipalités travaillent pour le bien de tous mais néanmoins elles se doivent de protéger leur intérêt propre pour la collectivité.

Application Illiwap

Depuis quelques mois la municipalité utilise l'application smartphone Illiwap pour communiquer avec les habitants de Rochegude. En tant que mairie, illiwap nous permet d'envoyer

des messages géolocalisés sur un secteur précis de la commune.

Conseel Mankinged
Marin de Boundaged
Marin de Boundaged
Manin de Boundaged
Manin de Boundage
Mendage de la part de la
Gendagement
Manin de Maringario

Laque de Maringario

Manin de Maringario

Manin de Maringario

Manin de Maringario

Manin de Maringario

Laque de Maringario

Laque de Maringario

Laque de Maringario

Laque de Maringario

De James de Maringario

Carriado de Maringario

De Maringario Maringar

Ainsi toutes les personnes présentes dans cette zone, résidents de la commune ou seulement de passage dans le secteur concerné recevront les alertes.

A travers l'application, la mairie met également à la disposition de ses citoyens la possibilité de signaler directement aux services concernés tout problème ou toute dégradation : affichage sauvage, décharge sauvage, fuite d'eau, mobilier urbain dégradé, poubelles cassées, éclairage défectueux.

Cette application est un outil de communication innovant et rapide. Il intervient en complément de tous les autres moyens de communication en place. C'est surtout un service gratuit et anonyme qui n'enregistre aucune information sur l'utilisateur.

Réunion des Maires

Une excellente tradition se perpétue aux fils des ans et des municipalités, la réunion le premier lundi du mois des Maires de Rivières, Rochegude et Tharaux. Depuis quelques mois les maires de St Denis et de Potelières se sont joints à nous pour discuter de problématiques locales ou échanger sur des projets. Ce travail de proximité permet de partager nos idées et éventuellement nos problèmes pour collectivement y trouver des solutions. Toujours dans la bonne humeur et la coopération ces réunions sont l'occasion.de resserrer des liens de proximité pour éviter d'être seul mais aussi de profiter de compétences partagées.

Visite de Mr le Sous-Préfet d'Alès

Maires de Rivières, Rochegude et Tharaux



Noël 2021.



Cette année encore point de spectacle pour les enfants ! Un atelier de création d'ornements avec La

Palette Rivières aurait dû également avoir lieu, il a été malheureusement annulé (consignes sanitaires). Martine Boutin a néanmoins fabriqué les ornements prévus et ils ont été distribués aux enfants ainsi que des T-shirts de Noël.

Le Père Noël était bien présent avec une petite nouveauté : des photos à emporter sur le champ. Tous se sont prêtés au jeu avec sourires et rires à la clé.

Le goûter fut englouti rapidement par les plus gourmands et les emballages déchirés par les plus impatients pour découvrir les jouets. Les plus grands ont vu le goûter agrémenté de chèques cadeaux pour leur permettre de choisir librement leurs cadeaux de Noël.



La crise sanitaire imposant des restrictions de rassemblement, les membres du Conseil Municipal et du CCAS se sont repartis la distribution des colis des ainés dans les hameaux et le village. L'accueil fut comme d'habitude très chaleureux. Les colis ont été préparés par les employé(e)s de l'ESAT la Cézarenque (Etablissement et Services d'Aide par le Travail) qui ont mis tout leur cœur dans la préparation de ces colis gourmands. Comme chaque année, des dons aux Restos du Cœur et à l'association la Chat'ouille de St Ambroix ont été réalisés à la demande de nos ainés qui ne souhaitaient pas recevoir le colis de Noël.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Fin Octobre et début Novembre 2021, deux épisodes Cévenol consécutifs se sont abattus sur le Nord-Ouest du Gard causant des dégâts particulièrement importants au pont de Rivières. Le Pont Noyé de Rochegude n'a subi que des dommages mineurs sur les margelles. Lors de ces événements climatiques la Préfecture du Gard alerte les élus qui doivent mettre en œuvre le Plan Communal de Sauvegarde conformément aux dispositions règlementaires.



Ce plan est un ensemble de consignes à respecter et à mettre en œuvre pour organiser la vigilance et assurer l'information et alerte. La Mairie envoie donc des messages d'alertes à la population à travers les applications Illiwap, sms ou emails. Loin d'être anodins ces messages signalent l'urgence de la situation et nécessitent une prise en compte et une vigilance accrue. Les habitants de Rochegude respectent bien ces consignes et les panneaux Route barrée ou Route Inondée. Néanmoins certains curieux franchissent ces barrières pour constater par eux-mêmes l'avancée de la crue ou bien veulent continuer à traverser la rivière au Pont Noyé (qui porte bien son nom). Ces comportements sont dangereux. Ils peuvent les mettre en danger mais aussi la vie de sauveteurs qui devront venir à leur rescousse. Soyons respectueux des consignes de vigilances et d'alertes.

Informations Communale

Dorénavant vous pourrez retrouver en ligne / sur Internet l'ensemble des ordres du jour et comptes rendus des conseils municipaux. La Mairie s'est dotée d'un site internet institutionnel :

<u>www.rochegude30430.fr</u>. N'hésitez pas à le consulter, il contient un ensemble de rubriques qui devrait vous apporter un grand nombre de réponse à vos questions

Vous pouvez aussi consulter toute l'année le blog personnel de Pierre Chante : http://rochegude-chante.over-blog.com/

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public.

Tél: 04 66 24 45 27

Le lundi et jeudi de 14h à 16h Le Mardi de 9h à 12h Le Vendredi de 9h à 12h sur Rendez-vous.

Pour contacter la mairie par email : <a href="mairie-mairi

Etat Civil

TALHOUAS Léandro, Serge, François Né le 20 février 2021 à Alès

ZOUIHIG Sofyan et EL ASRI Silène Mariés le 27 février 2021 à Rochegude EL BORJI Si Ahmed et EL ASRI Myriam Mariés le 30 octobre 2021 à Rochegude

PIC Alain Jean-Marie Décédé le 15 février 2021 à Nîmes

BULLETIN COMMUNAL 2021

Responsable de la publication : Patrick DUMAS, Maire de Rochegude

Conception et réalisation : Patrick DUMAS

Photographies: Pierre Chante, Sébastien Gagneur, Monique Roussel et autres auteurs

Merci, à Sylviane CHANTE et toutes celles et à tous ceux, qui ont participé par des photos, des textes, des corrections, à la réalisation de ce bulletin communal 2021.

Mr le Maire : Patrick DUMAS ; les Adjoints : Cécile OZIL, Adam TESTUD

Les Conseillères et Conseillers : Agathe BONZON, Catherine Colas, Audrey PIANA, Laurence Gomes, Remy CHANTE, Benoit POTIER, Jean-Jacques SALA, Michel SIMON

Les employés municipaux : Françoise CAYET, Vanessa COLONNA, Valérie GRAND, Philippe LOLO, Ahmed SOULI